



## Problème de règlement séjours ce

Par **jaygeff**, le **29/05/2012** à **19:52**

Bonjour,  
chaque année mon fils part en séjour (en sous traitance) avec le Comité des Oeuvres sociales de mon travail (Mairie de Toulouse). Cette année je l'ai donc inscrit par leur feuille d'inscription sur en séjour en renvoyant cette fiche+15€...Nous avons ensuite un forum exprès (qui est là comme indiqué sur les conditions générales) pour finaliser cette inscription...entre temps j' ai reçu de cet organisme divers papiers concernant cette inscription (fiche sanitaire certif médical etc etc).Suite à des problèmes financiers mon fils ne veut plus y participer( veille du forum). jour du forum le prestataire me contacte et je lui indique qu'il ne participera donc pas à ce séjour, le lendemain j 'ai au téléphone la personne de notre CE qui me dit qu'il faut que je règle au prestataire 350€..je lui dis qu'ils n'ont qu'à garder les 15€ et je ne comprends pourquoi je dois payer cela...sur les papiers il n'est en aucun cas indiqué que si on annule il faut payer tant de %..

Que dois je faire sachant que c'est urgent puisque il faut que je les paye

Merci